



**1^{er} symposium algéro-suisse
Zurich, 25 Novembre 2011**

Investir en Algérie : Mode opératoire

A. MANSOURI, Directeur Général de l'Agence
Nationale de Développement de
l'Investissement ANDI



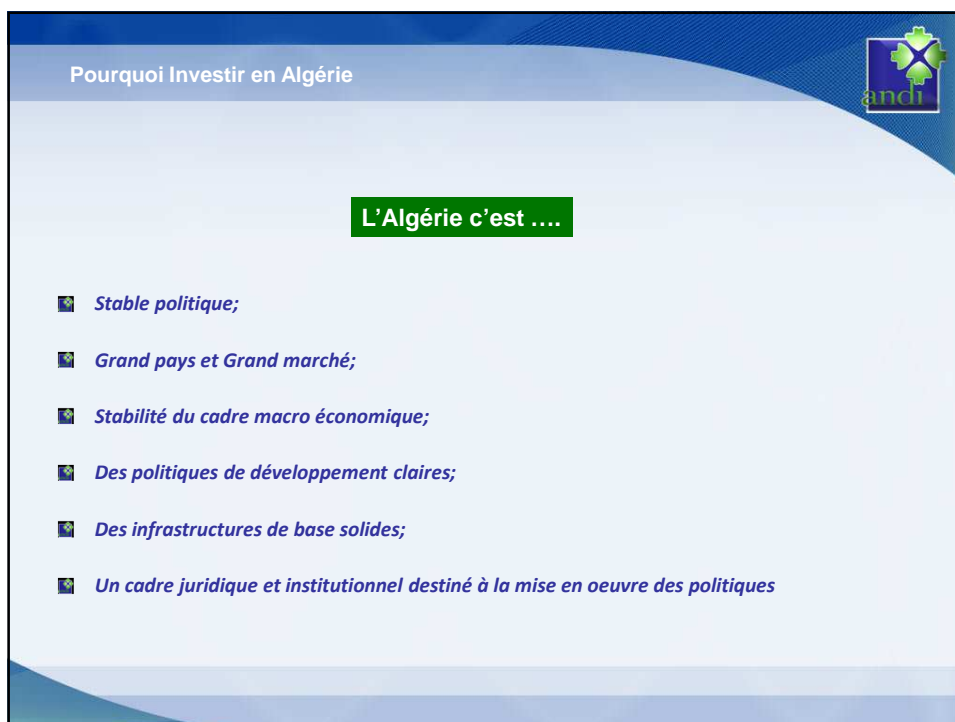
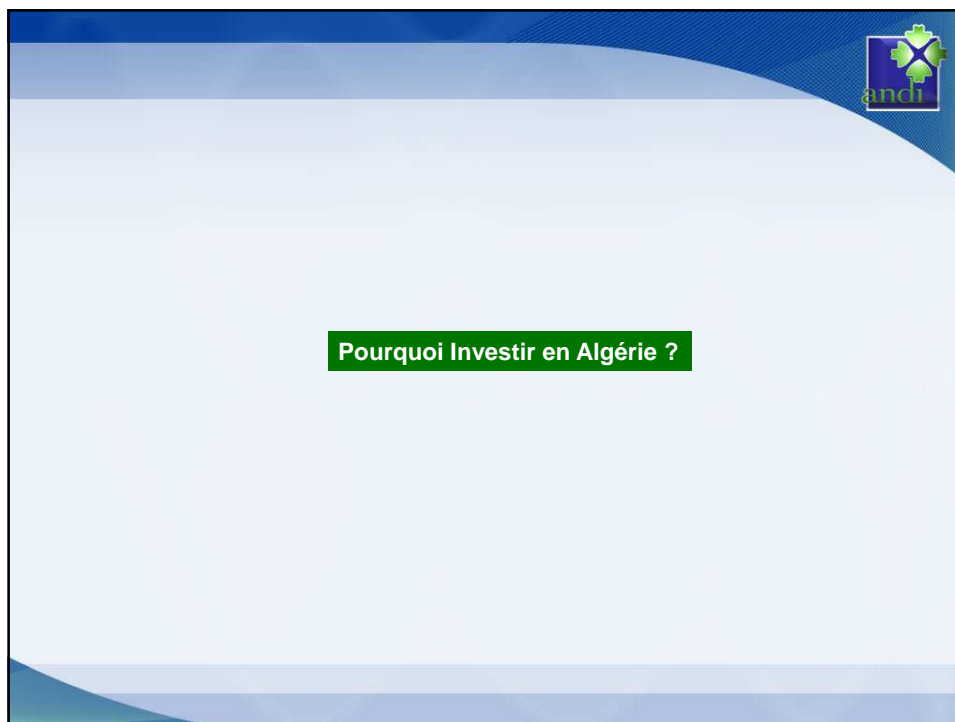
Points abordés

Pourquoi Investir en Algérie


Quels avantages

Comment Investir en Algérie

[Video](#)




Pourquoi Investir en Algérie




Grand pays

- Population : 36,3 Millions d'habitants - 40 Millions en 2019
- Superficie : 2.381.741 km²
- 1400 km de côtes
- 9^{ème} + grand pays au monde
- 1^{er} + grand pays en Afrique
- Pays frontaliers : Tunisie - Libye - Niger - Mali - Maroc - Sahara Occidental - Mauritanie




Pourquoi Investir en Algérie



L'Algérie c'est aussi... Grand marché

■ PIB (2010):	↔	■ 111 Milliards US\$
■ PIB par habitant:	↔	■ 3.171 US\$
■ Des besoins importants ■ Des opportunités d'investissement réelles	↔	■ 286 Milliards USD d'investissements sur le budget de l'Etat ■ 40 MDS USD importations

Pourquoi Investir en Algérie 


Des coûts des facteurs de production avantageux (indicatif)

- Salaire :
 - Secteur public : entre 140 et 540 Euro
 - Secteur privé : entre 120 et 700 Euro
 - SMIG : 150 Euro

- Energie :
 - - Gaz naturel: 18 à 37 centimes d'Euro /thermie
 - - Electricité : 1.14 Euro le KWH (en moyenne)

 - - Essence super : 23 centimes d'Euro /litre
 - - Gas Oil : 13.7 centimes d'Euro/litre


- Téléphonie :
 - Fixe :
 - National entre 3 et 8 centimes d'Euro /unité
 - International : entre 12 - 15 centimes d'Euro /unité
 - Cellulaire : National 6 – 15 centimes d'Euro/unité

Pourquoi Investir en Algérie 






4. Une situation économique favorable aux affaires (2010)

Indicateurs	2001	2010
Taux de croissance	2%	4.0 %
Réserves de change Mds \$ US	18	155
Importations Mds \$ US	10	40,21
Exportations Mds \$ US	20	56,66
Dette extérieure Mds \$ US	30	4.5
Taux de change US\$/DA	77	74.41

Pourquoi Investir en Algérie




5. Une classification « risque pays » rassurante (OCDE)

PAYS	1999	2005	2011
 Algérie	6	3	3
 Tunisie	3	3	3
 Maroc	4	4	3
 Libye	6	6	6
 Egypte	4	4	4

SACE : M1 - COFACE : A4

Pourquoi Investir en Algérie



5. Des garanties et des protections


- Une garantie de transfert du capital investi et des revenus qui en découlent.
- Une protection contre les réquisitions administratives
- La signature de plusieurs accords bilatéraux concernant les investissements étrangers
 - 42 conventions d'encouragement et de protection : (Suisse - 2005)
 - 21 convention de non double imposition : (Suisse - 2006)
- L'adhésion aux différentes conventions internationales en matière de garantie et de protection des investissements.
- La possibilité de recourir à l'arbitrage international:
 - - Ratification de la Convention pour le règlement des différends relatifs aux investissements entre États et ressortissants d'autres États (la Convention du CIRDI).
 - - Ratification de la Convention de New York 1958 relative à l'exécution des sentences arbitrales internationales



Quels sont les avantages ?

Un système fiscal des sociétés raisonnable

- **Impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) :**
 - 25 % pour les activités de commerce ;
 - 19 % pour les activités de production;
- **Impôt sur le revenu global (IRG) :**
 - revenu salarial : Le taux d'imposition varie selon le revenu
 - revenu des actionnaires : retenue à la source de 12,5 %
- **Taxe sur l'activité professionnelle (T.A.P) : 2 % sur le chiffres d'affaires.**
- **Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) : 7 et 17 %**
- **Droits de Douane : 0, 5, 15 et 30 %**

Quels sont les avantages ? 


Régimes d'avantages fiscaux

Une éligibilité élargie

- Création nouvelle,
- Restructuration industrielle, Réhabilitation des équipements,
- Extension des capacités de production,
- Privatisation partielle ou totale des entreprises publiques

Des régimes d'avantages adaptés

- **Régime Général** : pour les investissements courants de production de biens et de services, non exclus
- **Régime dérogatoire** pour les investissements dans les zones à développer et/ou les investissements d'intérêt national (par la convention d'investissement)
- La différence entre les deux régimes réside dans le contenu et la durée des avantages accordés

Quels sont les avantages ? 


Exonérations fiscales

■ Phase de réalisation du projet : exonération sur une période pouvant aller jusqu'à 5 ans susceptible de prorogation

■ Taxe sur la valeur ajoutée	➔	7% ✗	17% ✗	0% ✓	
■ Droits de Douanes	➔	5% ✗	15% ✗	30% ✗	0% ✓
■ Droits de Mutation	➔	7% ✗	17% ✗	0% ✓	

✗ **Taux droit commun**

✓ **Taux après exonération**

Quels sont les avantages ? 


Exonérations fiscales

Phase d'exploitation du projet : exonération sur une période de 1 à 10 ans, selon le régime d'avantages

IBS	→	Commerce : 25%	Production : 19%	0%
		X	X	✓
TAP	→	2%	0%	
		X	✓	


IBS : Impôt sur les bénéfices des sociétés

TAP : Taxe sur l'activité professionnelle calculée sur le chiffre d'affaires

Quels sont les avantages ? 

Avantages additionnels


- Allègement des charges patronales pour le recrutement des jeunes demandeurs d'emploi, par des abattements des charges patronales de cotisation à la sécurité sociale :
 - Nord du pays : de 56% à 80%
 - Hauts Plateaux et du sud : de 72% à 90%
- Le taux de la cotisation sociale est de 35 % dont 26 % à la charge de l'employeur
- Remboursement des dépenses liées aux travaux d'infrastructures
- Incitations à l'exportation:
 - - Exonérations de la TVA et des droits de douanes
 - - Exonérations de l'IBS & TAP
 - - Prise en charge des frais de transport et d'expositions.

Quels sont les avantages ? 

Avantages sur le foncier

- Concession de terrains : Gré à gré
- Réductions sur le prix de la redevance locative calculée sur la valeur domaniale
- Au Nord :
 - 90% : période de réalisation de l'investissement (pour 03 ans au maximum),
 - 50% : période de démarrage de l'exploitation de l'investissement.
- Au Sud et les Hauts Plateaux :
 - 1 DA symbolique par mètre carré pendant 10 années,
 - au-delà de 10 ans : 50% de la valeur domaniale du terrain,
- Perspectives...
 - Réhabilitation et Développement les zones d'activités (ZAC), : dotation budgétaire annuelle de 15 milliards DA en 2011 et 2012
 - Création de 36 nouvelles zones industrielles totalisant plus de 8.000 hectares à travers le pays.

© andi 2011 www.andi.dz

Quels sont les avantages ? 

Rentabilité d'un projet

Activité	Montant en Million €	Taux de Rentabilité Interne	Délais de Récupération
Fabrication industrielle des ciments	49	25	5
Production Pharmaceutique	67	15	5
Production de matériaux de construction	13	16	5
Production D'engrais NPK granulés	8	37	3
Maintenance/fabrication pièces, équipements cimenteries	13	44	3
Briqueterie de 200 000 tonnes/an	18	21	4



Comment ? 

Accompagnement de l'ANDI : 2 possibilités



L'ANDI vous accompagne sur un simple CLICK

Vous êtes sur le point de lancer un projet d'investissement et vous souhaitez bénéficier des avantages ?

Vous avez déjà un projet auprès de L'ANDI et vous souhaitez le modifier ?

Vous avez mis votre investissement en exploitation et vous voulez obtenir les avantages liés à cette phase ?

Vous aimeriez économiser votre temps et votre argent ?

L'ANDI met à votre disposition un **NOUVEAU SERVICE**, rapide et gratuit :

LE SERVICE ONLINE

Comment ? 

Bourse de Partenariat de l'ANDI: plus de 150 offres


Faciliter les contacts entre porteurs de projets nationaux et étrangers

-  **Garantir la confidentialité par l'utilisation des TIC**
-  **Inscrire les projets d'investissement en droite ligne avec les politiques de développement**
-  **S'inscrire en conformité avec les dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2009**





 partenariat.algerie@andi.dz


Comment ? 

Financement du projet

- Apport en fonds propres en provenant de l'extérieur:
 - Numéraires (capital social initial et/ou réinvestissement de dividendes)
 - En nature;

- Possibilité de recours au financement auprès des banques locales :
 - crédits à l'économie : plus de 3500 milliards de DA prévus pour 2011
 - taux d'intérêt 3.5 % : bonification de 2% (prise en charge par le Trésor)

- Disponibilité des fonds nécessaires;
- Disponibilité des sociétés de Leasing;
- Disponibilité des fonds d'investissement
 - FNI : participation à hauteur de 34 % dans les grands projets
 - Possibilités de recours aux institutions de garanties financières : Caisse de Garanties des Crédits à l'Investissement, FGAR...

Conclusion 

Des partenariats équilibrés : gagnant/gagnant



<ul style="list-style-type: none"> ④ Des projets en harmonie avec des stratégies de développement (sectorielles ou territoriales) ④ Un transfert de technologie et de savoir faire; ④ Une substitution à l'importation & Ouverture de nouveaux marchés ④ Des effets positifs sur la balance des paiements 	<ul style="list-style-type: none"> ④ Un marché offrant un potentiel important ④ Des ressources naturelles et humaines à des coûts compétitifs ④ Des coûts des facteurs de production très compétitifs ④ Un Dispositif d'encouragement et d'accompagnement avec des mesures incitatives
---	--

Conclusion 

L'Algérie, une plate forme d'investissement ...




- ✓ Un environnement favorable
- ✓ Des Opportunités d'investissement
- ✓ Des politiques de développement
- ✓ Des coûts des facteurs très compétitifs
- ✓ Des Ressources abondantes


Pour ceux qui voient loin, l'Algérie c'est tout près




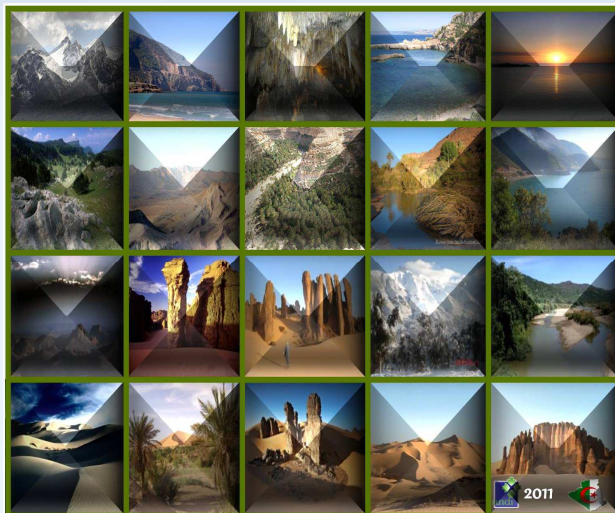
L'Agence Nationale de Développement
de l'Investissement - [http:// www.andi.dz](http://www.andi.dz)

 27, Rue Mohamed Merbouche,
Hussein Dey - Alger

 (213) 21 77 33 61/62

 (213) 21 77 33 32

 information@andi.dz



**Merci de
votre
aimable
attention**